



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Réunion régulière du conseil d'établissement du lundi 29 septembre 2025 à 19 h, au local 121

ORDRE DU JOUR

Points		Code	Heure prévue	Notes
1.	Ouverture de la réunion et prise des présences	I	19 h	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	AD	19 h 05	
3.	Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2025	AP	19 h 10	3.1. Délégation de pouvoir, activités et sorties
4.	Élection pour la présidence et la vice-présidence (art. 56)	AD	19 h 20	
5.	Parole au public	I	19 h 30	
6.	Établir le calendrier des rencontres du CE (art.67)	AD	19 h 40	
7.	Revoir les règles de régie interne du CE (art.67)	AD	19 h 45	
8.	Dénonciation d'intérêts et autorisation de communication des renseignements personnels (art. 70)	I	19 h 55	
9.	Effectuer le suivi du budget de l'école de l'année précédente (art. 95)	I	20 h 05	
10.	Adopter le budget de fonctionnement du CE (art. 66)	AD	20 h 15	
11.	Plan de lutte	AP	20 h 20	Présenté séance tenante
12.	Approuver les activités/sorties (art. 90)	AP	20 h 30	
13.	Information du comité de parents	I	20 h 40	
14.	Des nouvelles d'ESO	I	20 h 45	Mot des élèves Adaptation scolaire Alternatif Régulier Mot du personnel non enseignant Mot de la direction
15.	Sujets divers	I	20 h 50	
16.	Levée de l'assemblée	AD	20 h 55	

Code : AD : adoption AP : approbation C : consultation I : information A : Avis

